



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

SI-03(04)

Mises à jour effectuées seulement par des utilisatrices et utilisateurs privilégiés

Juill. 2026



Intégrité des systèmes et des données

System and Information Integrity

SI-03(04) — Mises à jour effectuées seulement par des utilisatrices et utilisateurs privilégiés (-F-)

Énoncés :

Mettre à jour les mécanismes de protection contre les programmes malveillants uniquement lorsqu'une utilisatrice ou un utilisateur privilégié le demande.

Responsable : OP

Discussion :

Les mécanismes de protection contre les programmes malveillants appartiennent généralement à la catégorie des logiciels de sécurité et, à ce titre, sont mis à jour par le personnel de l'organisation qui possède les privilèges d'accès appropriés.